



## YAOUNDE-CAMEROUN :

**TENTATIVE D'ARRESTATION du journaliste Jean Bruno TAGNE :  
Présentateur de l'Émission « AUTANT LE DIRE » sur la Chaîne de Télévision  
Privée NAJA TV et de Boney Phillippe, journaliste à la télévision privée Vison4 et  
de l'universitaire Dr. Chuo Walters**

### APPEL URGENT N°006/25/05/2023 :

**Douala-Yaoundé-Kampala** : Jeudi 24 mai 2023 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC), AFRICANDEFENDERS et Nouveaux Droits de l'Homme (NDH) restent vivement par la situation que traversent les journalistes au Cameroun; plus particulièrement les atteintes aux libertés de presse, à l'information et l'accès à l'information d'autre part sans toutefois oublier les tentatives d'arrestation et autres représailles dont ils sont victimes.

En effet, le 16 mai 2023, le journaliste Jean Bruno TAGNE a reçu la convocation N°001 SUMMONS N°001 CA/BMG de M. BIALO Dieudonné; Lieutenant-Colonel et Chef du Service Central des Recherches Judiciaires à la Gendarmerie Nationale à Yaoundé au Secrétariat d'État à la Défense (SED) pour répondre à une enquête préliminaire ouverte audit service pour « *diffamation en complicité et autres* » pour le 22 mai à 10h avec 2 autres co-accusés à savoir Boney Philippe journaliste à télévision privée Vision4 et Dr. Chuo Walters, Universitaire

Bien qu'on ne sache pas jusqu'à l'heure actuelle les motifs de cette convocation. Tout laisse présager que cette convocation est relative à l'Affaire du journaliste Martinez Zogo, enlevé le 17 janvier 2023 assassiné cruellement et retrouvé le 23 janvier 2023 au quartier Ebogo III



#### **Les faits :**

Le 20 avril 2023, la chaîne de télévision privée Naja Tv a publié des audios de feu le prêtre orthodoxe et animateur radio Jean Jacques Ola Bébé, assassiné manifestement aux lendemains de ces enregistrements dans lesquels il parlait de ses démarches journalistiques en vue de savoir la vérité sur l'assassinat de Martinez Zogo. Cette chaîne de télévision privée a jugé que ces révélations constituaient des informations nouvelles et dignes d'intérêt pour la bonne information du public. Ce d'autant plus que le journaliste déclare avec certitude que ces audios auraient été transmis au commissaire du gouvernement en charge de l'affaire Martinez Zogo et que son épouse les aurait certifié avant publication. Plus tard, ces audios ont été diffusés comme tels sans aucun commentaire personnel de la chaîne de télévision ni du journaliste qui se sont contentés juste d'expliquer les circonstances dans lesquelles elles les ont obtenus.



Le 22 mai 2023, le journaliste Jean Bruno TAGNE était attendu au Secrétariat d'État à la Défense à 10h, ayant reçu la convocation très tard, il s'y rendra le lundi, 29 mai 2023 à 13H accompagné de son avocat.

**Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC),  
AFRICANDEFENDERS et Nouveaux Droits de l'Homme (NDH)**

- Apportent leur soutien au journaliste Jean Bruno TAGNE et les deux autres suscités;
- Demandent à la gendarmerie l'abandon pur et simple de ces convocations ;
- Exhortent le gouvernement à protéger les journalistes ;

**Préoccupés par la recrudescence des :**

- atteintes à la liberté de la presse, à l'accès à l'information et à la diffusion des informations y compris la protection des sources;
- acharnements juridiques et judiciaires, des intimidations, des menaces d'arrestation, des menaces de mort, des assassinats et autres représailles à l'encontre des journalistes,

**Très préoccupés par la tentative**

- de musèlement des journalistes, des médias et télévisions surtout privés qui contribuent à la consolidation de l'Etat de Droit,

**Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC),  
AFRICANDEFENDERS et Nouveaux Droits de l'Homme (NDH) :**

- Dénoncent avec la dernière énergie l'acharnement juridique et judiciaire, les assassinats, les disparitions forcées, tentatives d'arrestation et arrestation arbitraires et illégales, les représailles à l'encontre des journalistes au Cameroun et en Afrique Centrale en général ;
- Rappellent au gouvernement que les journalistes sont tenus de protéger leurs sources conformément aux instruments régionaux et internationaux des droits humains librement signés et ratifiés en particulier **LA SECTION XI DE LA PROTECTION DES SOURCES ET AUTRES DOCUMENTS JOURNALISTIQUES DE LA DÉCLARATION DE PRINCIPES SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN AFRIQUE DE L'UNION AFRICAINE** ;

Enfin **Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC),  
AFRICANDEFENDERS et Nouveaux Droits de l'Homme (NDH) .**

Recommandent l'Etat du Cameroun le respect scrupuleux :

- De la Déclaration de Principes sur **LA DÉCLARATION DE PRINCIPES SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN AFRIQUE DE L'UNION AFRICAINE ADOPTÉE À LA 32<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES LES 17-23 OCTOBRE 2002 À BANJUL -GAMBIE.**
- **LE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AU DROITS CIVILS ET POLITIQUES DES NATIONS UNIES (RATIFIÉS PAR LE CAMEROUN LE 27 JUIN 1984).**



## POUR TOUTE ACTION URGENTE :

Adresses utiles :

- **Son Excellence Paul Biya** : Président de la République, Présidence de la République, Palais de l'Unité, 1000 Yaoundé, Cameroun, tél. : +237 22 23 40 25 ;Fax +237 222 08 70 email : [cellcom@prc.cm](mailto:cellcom@prc.cm);
- **Chief Joseph Dion Nguete** : Premier Ministre et Chef du gouvernement, Primature du Cameroun, Fax : +237 22 23 57 35 et courriel : [spm@spm.gov.cm](mailto:spm@spm.gov.cm);
- **M. Laurent Eso** : Ministre d'Etat, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Ministère de la Justice, 1000 Yaoundé, Cameroun, Fax : + 237 223 00 05 ;
- **M. Joseph Beti Assomo** : Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense B.P1000 Yaoundé, Cameroun, Fax +237 223 59 71 ;
- **M. Paul Atanga Nji**: Ministre de l'Administration Territoriale, Fax : + 237 222 37 35 ;
- **M. James Mouangue Kobila** : Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme Du Cameroun (CNDHC), Tel : +237 222 61 17, Fax : +237 222 60 82, E-mail : [cndhc@iccnet.cm](mailto:cndhc@iccnet.cm);
- **M. Nouhoum Sangaré** : Représentant Régional et Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) Tél: (+237) 222 50 58 10)
- Mission permanente de la République du Cameroun auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, rue du Nant 6, 1207 Genève, Suisse, Fax : + 41 22 736 21 65, Email : [mission.cameroun@bluewin.ch](mailto:mission.cameroun@bluewin.ch).

## SUIVEZ LE REDHAC :

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04

MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95

Facebook :RedhacRedhac

Twitter : @RedhacRedhac

Site-Web: [www.redhac.info](http://www.redhac.info)